



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Distr.  
 LIMITEE  
 E/ECA/STPA/DM4/3  
 14 août 1985  
 FRANCAIS  
 Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième réunion des directeurs de centres  
 participant au Programme de formation  
 statistique pour l'Afrique (PFSA)

Addis-Abeba (Ethiopie) 4-8 novembre 1985

IMPACT DU PROGRAMME TYPE DE FORMATION SUR LES CENTRES PFSA,  
 SUR D'AUTRES CENTRES DE FORMATION ET SUR LES  
 BUREAUX DE STATISTIQUE

PROGRAMME TYPE DE FORMATION STATISTIQUE

EN COURS D'EMPLOI

SOMMAIRE

	<u>Paragraphes</u>
I. Introduction	1 - 4
II. Le Programme type de formation en cours d'emploi	5 - 9
III. Le programme de formation statistique dans les pays africains	10 - 25
IV. L'utilisation du Programme type	26 - 30
V. Conclusion	31 - 32

I. Introduction

1. La présente étude a été élaborée en vue d'examiner l'impact du Programme type de formation statistique en cours d'emploi élaboré par la Division de statistique de la CEA sur la formulation ou la mise en oeuvre de programmes de formation statistique en cours d'emploi, dans les bureaux nationaux de statistique des pays africains.

2. Il convient de noter les faits suivants :

a) Le Programme type a été approuvé lors de la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA qui a eu lieu en octobre/novembre 1983.

b) Entre cette date et celle de l'élaboration de la présente étude, il ne s'est pas encore écoulé suffisamment de temps pour permettre aux pays de tirer le meilleur parti possible du Programme.

c) Quelques pays africains anglophones ont mis en oeuvre le programme de formation en cours d'emploi, conformément aux directives discutées lors de la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA alors qu'aucun des pays francophones n'a mis en oeuvre ce programme.

d) Des consultations intenses avec les pays qui ont mis en oeuvre le Programme, afin d'évaluer l'impact du Programme type dans l'amélioration ou la mise en oeuvre des programmes d'enseignement auraient été nécessaires, mais le secrétariat jugea qu'il était encore trop tôt pour les organiser.

3. Ceci étant, le secrétariat décida qu'il fallait étudier la manière dont le Programme type avait été utilisé jusqu'ici par les services nationaux de statistique et autres institutions spécialisées, et les autres possibilités d'utilisation. L'étude aborde les thèmes suivants:

a) Le Programme type pour la formation statistique en cours d'emploi;

b) Le programme de formation statistique en cours d'emploi dans les services nationaux de statistique des pays africains;

c) L'utilisation du Programme type dans l'organisation de cours au niveau des services nationaux de statistique et autres institutions appropriées.

4. Le secrétariat estime qu'il sera en mesure de discuter de l'impact du Programme type sur la mise en oeuvre des programmes de formation en cours d'emploi dans les bureaux nationaux de statistique lorsque d'autres pays l'auront utilisé.

## II. Le Programme type pour la formation statistique en cours d'emploi

5. Le Programme type pour la formation statistique en cours d'emploi a été élaboré à la demande des bureaux nationaux de statistique des pays africains qui sollicitaient des directives sur l'organisation et le contenu de programmes de formation en cours d'emploi destinés à leurs cadres moyens. Il convient de rappeler que le principal objectif de la formation en cours d'emploi est d'améliorer les performances professionnelles du personnel de niveau intermédiaire en service.

6. La première version du programme fut préparée par la CEA en 1982 en s'inspirant des cours de formation en cours d'emploi dispensés par les services nationaux de statistique des pays africains. C'était là un moyen de s'assurer que le programme refléterait les besoins et les pratiques des services nationaux de statistique.

7. Cette version préliminaire fut alors distribuée à tous les services nationaux de statistique en Afrique, aux experts en statistiques des Nations Unies affectés dans les divers pays, au bureau de statistique des Nations Unies, aux divisions de statistique des agences spécialisées pertinentes des Nations Unies, aux organisations bilatérales, à l'Institut des statisticiens et au Président du Task Force on Tertiary and Technical Education in Statistics of the International Statistical Institute (groupe de travail sur les statistiques de l'éducation tertiaire et technique de l'Institut international de statistique). Les observations formulées furent utilisées pour mettre au point le Programme type qui a été présenté à la réunion biennale des directeurs de centres participant au PFSA organisée à Addis-Abeba du 31 octobre au 4 novembre 1983.

8. Le Programme type pour les pays africains lusophones a été préparé par un consultant portugais en 1984. Il a été élaboré afin de satisfaire les besoins des pays du groupe qui pourront individuellement l'adapter dans la mise en oeuvre de leurs programmes de formation statistique en cours d'emploi.

9. Des renseignements détaillés sur le Programme type de formation statistique en cours d'emploi figurent dans le document E/ECA/STPA/DM3/12 présenté à la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA. Le Programme type relatif aux pays africains lusophones figure dans un autre document.

## III. Le programme de formation statistique en cours d'emploi dans les pays africains

10. On se rappellera qu'aux deuxième et troisième sessions de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains et à la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA, la question de la formation du personnel statistique du niveau intermédiaire avait été mise en relief. Il avait été souligné que les centres de formation existants devraient être maintenus et développés et que les pays devraient

progressivement mettre en place des structures permanentes de formation en cours d'emploi en vue de satisfaire leurs besoins croissants en personnel statistique. On se rappellera également qu'à la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA, des débats exhaustifs avaient été consacrés aux moyens pratiques à mettre en oeuvre pour encourager les services nationaux de statistique des pays africains à appliquer les recommandations relatives à la formation statistique en cours d'emploi.

a) Missions effectuées dans les pays africains

11. Des missions relatives à la formation statistique en cours d'emploi ont été effectuées par le personnel de projet du PFSA et des fonctionnaires de la Division de la statistique de la CEA dans certains pays africains au cours des années 1984 et 1985. Ces missions avaient pour objectif:

- i) d'examiner la situation actuelle des programmes de formation statistique en cours d'emploi;
- ii) de procéder à des échanges de vue sur les moyens à mettre en oeuvre pour l'amélioration ou l'introduction de programmes de formation statistique en cours d'emploi;
- iii) de procéder à des échanges de vue sur une assistance éventuelle de la CEA dans le cadre du PFSA.

12. On trouvera ci-dessous un tableau des missions effectuées et les dates auxquelles elles ont été entreprises :

<u>Année</u>	<u>Pays</u>	<u>Date de la mission</u>
1984	Ghana	28 juin - 10 juillet
	Libéria	20 octobre - 26 octobre
	Zambie	31 octobre - 7 novembre
	Zimbabwe	7 novembre - 14 novembre
	Mauritanie	15 novembre - 21 novembre
	Mali	22 novembre - 30 novembre
	Niger	1er décembre - 5 décembre
1985	Sierra Leone	4 février - 11 février
	Gambie	11 février - 16 février
	Nigéria	16 février - 23 février
	Mozambique	5 mars - 16 mars
	République centrafricaine	19 mars - 30 mars
	Gabon	30 mars - 8 avril
	Congo	8 avril - 14 avril
	Ouganda	7 mai - 16 mai
	Rwanda	7 juin - 19 juin

Il convient de mentionner que toutes les missions avaient été effectuées auprès des services nationaux de statistique. La mission au Mozambique avait été entreprise dans le but de conseiller le gouvernement sur la mise en oeuvre d'une formation statistique en cours d'emploi et de mettre au point un document de projet pour l'établissement d'un centre de formation statistique au sein du Bureau national de statistique. L'assistance au Mozambique s'inscrit dans le cadre de l'assistance spéciale aux pays africains lusophones prévue par le PFSA.

b) Formation en cours d'emploi : formation ponctuelle et formation permanente (type classique)

13. On peut soutenir que des programmes ponctuels de formation statistique en cours d'emploi ont été menés à bien par la majorité des services statistiques nationaux africains depuis leur création. Les programmes de formation permanente (de type classique) en cours d'emploi constituent une nouveauté pour la plupart des services nationaux de statistique. Les cours de formation ponctuelle en cours d'emploi sont généralement dispensés pour réaliser des objectifs précis, par exemple, à l'occasion d'un recensement ou d'une enquête et relèvent généralement du séminaire ou de l'atelier. Les cours de formation permanente (de type classique) en cours d'emploi organisés dans les services nationaux de statistique visent à donner aux participants des connaissances en statistiques du niveau du "certificate" délivré par les centres de formation participant au PFSA.

14. Les pays ayant mis en oeuvre des programmes de formation statistique en cours d'emploi conformes à ceux approuvés à la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA, le type de cours suivis, la date de commencement du programme de formation et la situation actuelle du programme de formation sont donnés ci-dessous :

<u>Pays</u>	<u>Type de cours de formation</u>	<u>Date de commencement du cours</u>	<u>Situation actuelle du programme</u>
Ghana	Début 1984 Cours alternés	Années 60	Interrompu vers 1966 redémarrage prévu en 1984
Nigéria	De type scolaire à temps complet)	1962	Se poursuit
Zambie	De type scolaire (à temps complet)	1975	Se poursuit
Maurice	A temps partiel, quelques heures par semaine	1977	A pris fin en 1980
Libéria	Quotidien à mi-temps	1980	Continuation prévue à la réouverture de l'université
Zimbabwe	Quotidien à mi-temps	1980	Se poursuit
Tanzanie	Quotidien à mi-temps	1982	Se poursuit

15. Quatre types de cours de formation en cours d'emploi ont été décrits dans le Programme type de formation statistique en cours d'emploi (document E/ECA/STPA/DM3/12 de la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA. Les différents types de cours sont les suivants : i) quotidien à mi-temps, cours alternés, cours de type scolaire et quotidien sur permission d'absence. C'est ce dernier type de cours qui sera vraisemblablement adopté par la Gambie alors que la Sierra Leone utilisera certainement les cours à mi-temps dans la mise en oeuvre de ses programmes de formation en cours d'emploi. Ces informations ont été recueillies à l'occasion des missions entreprises par le secrétariat dans ces pays, au début de l'année 1985.

c) Mécanismes institutionnels disponibles pour assurer les cours de formation

16. Plusieurs options s'offraient aux services nationaux de statistique à savoir:

- i) Un centre de formation dans des locaux séparés de ceux du service national de statistique. Le centre est doté d'un personnel enseignant constitué d'agents du Bureau national de statistique chargés de dispenser des cours à plein temps. L'un d'entre eux est nommé directeur de l'établissement qui est situé non loin du Bureau national de statistique (sous réserve bien entendu de la disponibilité de terrains à proximité du Bureau).
- ii) Un centre de formation créé au sein du Bureau national de statistique. La majorité des cadres du Bureau enseignent à mi-temps au centre et certains cadres sont détachés à plein temps pour donner des cours dans l'établissement.
- iii) Un centre de formation fonctionnant en collaboration avec une institution voisine, par exemple une école supérieure d'administration, une université, etc.. L'école supérieure ou l'université assure normalement ses propres cours et les cours de statistiques sont conjointement dispensés par le personnel de l'école supérieure ou l'université et le personnel du Bureau national de statistique, la majorité des cours pratiques étant assurés par ces derniers.
- iv) Une section Formation est normalement mise en place au sein du Bureau national de statistique avec un personnel affecté à plein temps. Le chef de la section Formation doit normalement être un statisticien. Il relève directement du Directeur du Bureau national de statistique ou de son adjoint pour toutes les questions relatives au centre de formation.

v) Les "certificates" attestant que l'élève a fréquenté avec succès les différents niveaux du cours sont en général délivrés par le gouvernement; ils ne pourront être décernés par exemple par une école supérieure ou une université que dans les cas où de telles institutions organisent conjointement le programme en collaboration avec le Bureau national de statistique. La recommandation tendant à ce que les "certificates" puissent être délivrés par un centre du PFSA sur la base d'un accord spécial n'a pas encore été mise en pratique : aucun des pays participant à la mise en oeuvre d'un programme de formation en cours d'emploi n'est lié aux centres du PFSA par un accord de ce genre.

d) Mesures destinées à encourager les stagiaires

17. On se rappellera que le principal objectif de la formation en cours d'emploi consiste à améliorer les performances professionnelles du personnel de niveau intermédiaire déjà en service. Toutefois, comme l'indique le document E/ECA/STPA/DM3/3 de la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA, si cet objectif n'est pas lié à une organisation des carrières sanctionnée par une promotion à des postes bien définis, la plupart des programmes de formation en cours d'emploi n'atteindront pas leur objectif primordial, faute de pouvoir susciter l'enthousiasme des stagiaires. Il convient de mentionner que dans plusieurs pays africains, en particulier ceux d'expression française, les salaires sont étroitement liés aux qualifications.

18. Les missions qui se sont rendues dans les pays africains en 1984 et en 1985 ont observé certaines pratiques destinées à encourager les stagiaires inscrits à des cours de formation en cours d'emploi organisés par le Bureau national de statistique, à savoir :

- i) Les "certificates" obtenus par le biais des cours de formation sont pris en considération pour la promotion des agents.
- ii) Dans l'examen des candidatures pour une formation à l'étranger, les notes obtenues par le stagiaire inscrit au programme de formation en cours d'emploi sont prises en considération.
- iii) Les cours de formation sont intégrés dans le programme des services du Bureau national de statistique et le succès du candidat à chaque niveau est sanctionné par une promotion.
- iv) Une augmentation de salaire est octroyée aux candidats qui ont suivi avec succès le programme de formation.
- v) Les responsabilités du stagiaire qui suit avec succès le cours de formation sont plus importantes que celles des autres agents de niveau subalterne.

e) Organisation des cours

19. Les cours de formation ont été subdivisés en trois niveaux par les pays intéressés. Ces trois niveaux sont tous couverts par le Programme type de formation statistique en cours d'emploi. Ces trois niveaux sont les suivants : i) niveau préliminaire; ii) niveau I; et iii) niveau II.

20. Le niveau préliminaire est généralement destiné aux candidats ayant le niveau de "general certificate education", mais n'ayant pas eu la moyenne en anglais et en mathématiques ou aux candidats dont le niveau est inférieur à celui du "general certificate education". Ce cours est parfois désigné comme étant un cours de rattrapage nécessaire avant le niveau I du cours. Dans certains pays, même les candidats titulaires du "general certificate education" avec une note égale ou supérieure à la moyenne en mathématiques et en anglais mais qui ont échoué à l'examen d'entrée au niveau I doivent nécessairement passer par le niveau préliminaire (cours de rattrapage). Ce qui précède s'applique également aux candidats dont le "general certificate education" date d'assez longtemps.

21. Le niveau I est généralement destiné aux candidats qui viennent d'obtenir leur "general certificate education", avec des notes égales ou supérieures à la moyenne en mathématiques et en anglais. Dans les pays où un examen d'entrée est institué, ils doivent être reçus à cet examen en sus de leur "general certificate education", avec des notes égales ou supérieures à la moyenne en anglais et en mathématiques.

22. Le stagiaire admis au niveau préliminaire et dont le travail est satisfaisant passe normalement au niveau I sur la base de l'examen qui sanctionne la fin du cours. La même règle s'applique pour le passage du niveau I au niveau II.

f) Formateurs et matériel pédagogique

23. Le choix des formateurs pour le programme de formation en cours d'emploi organisé au niveau du Bureau national de statistique doit s'effectuer soigneusement. S'il est vrai que la plupart des personnes désignées pour jouer le rôle de formateurs ont les connaissances académiques requises sur le sujet, il n'est pas dit pour autant qu'ils ont les qualifications nécessaires pour enseigner. Dans certains bureaux de statistique, les agents disposant d'une formation antérieure d'enseignant ont été recrutés pour être utilisés comme formateurs dans le cadre du programme de formation en cours d'emploi. La formation de formateurs peut être une solution aux problèmes qui se posent mais il faudrait trouver les voies et moyens à mettre en oeuvre pour former les formateurs.



24. Le matériel pédagogique doit également faire l'objet d'une étude minutieuse. Dans quelques pays africains il est élaboré soit par des experts soit par des consultants qui viennent dans le pays pour mettre au point un matériel adapté aux conditions locales. Les centres participant au PFSA pourraient jouer un rôle clé dans ce domaine. La plupart des formateurs ne sont pas capables de préparer leur propre matériel ou n'ont pas le temps de le faire. A l'origine, la CEA avait envisagé de mettre au point ce matériel mais en raison de restrictions budgétaires, ce projet n'a jamais pu se concrétiser.

g) Formation en cours d'emploi : les pays africains francophones

25. Dans les pays africains francophones, comme on l'a expliqué au paragraphe 2 c) de cette étude, le programme de formation en cours d'emploi tel qu'adopté par la troisième Réunion des directeurs de centres participant au PFSA n'a pas été mis en oeuvre. Par contre, ces pays ont mis en place la formation de niveau intermédiaire à l'échelon national. Les cours sanctionnés par la délivrance d'un certificat et d'un diplôme sont couverts dans le cadre de ce programme. Ils ont pour cadre le Bureau national de statistique ou un centre spécialement choisi dans le pays. Des liens entre les centres participant au PFSA et les centres de formation intermédiaire n'ont pas encore été établis. Au cours des missions effectuées en 1984/85 dans les pays africains francophones, des informations sur les dates de commencement des programmes ou sur les dates prévues pour leur commencement dans chaque pays ont été obtenues :

<u>Pays</u>	<u>Date de commencement de la formation de niveau intermédiaire</u>	<u>Date de commencement prévue pour la formation de niveau intermédiaire</u>
Niger	Octobre 1984	-
République centrafricaine	-	Octobre 1985
Rwanda	Octobre 1983	-
Congo	Octobre 1983	-
Gabon	-	Octobre 1985
Mali	-	Octobre 1985
Mauritanie	-	Octobre 1985

IV. Utilisation du Programme type

26. Deux catégories de programmes types de formation statistique en cours d'emploi ont été mises au point. Il s'agit du Programme type pour les pays africains anglophones et francophones et du Programme type pour les pays africains lusophones. Dans la description de l'utilisation du Programme type, il est nécessaire de faire une distinction entre les usages actuels et les usagers potentiels. Il s'agit :

a) Des services statistiques nationaux organisant des cours de formation en cours d'emploi.

b) Des services statistiques nationaux ayant l'intention d'organiser des cours de formation en cours d'emploi.

c) Des autres : centres du PFSA organismes bilatéraux et multilatéraux, personnes privées etc..

27. Les bureaux statistiques nationaux organisant actuellement des cours de formation en cours d'emploi, envisagent l'utilisation du Programme type dans les domaines suivants :

a) Amélioration ou modification des contenus de leurs cours qui avaient été formulés avant ou après l'élaboration du Programme type.

b) Adaptation de certaines parties du Programme type qui n'existeraient pas dans le programme du cours.

28. Les services statistiques nationaux ayant l'intention d'organiser des cours de formation en cours d'emploi vont probablement utiliser le Programme type dans les domaines suivants :

a) Adaptation du Programme type aux besoins du programme de formation mis en place dans le pays.

b) Planification du cours de formation de sorte que les stagiaires puissent avoir le niveau du diplôme en statistiques délivré par les centres participant au PFSA dans le cadre de leurs programmes de formation intermédiaire. Cette démarche contribuera à accroître de manière considérable l'utilité du Programme type.

29. Autres usagers : centres participant au PFSA, organismes bilatéraux et multilatéraux et personnes privées. Une description de la manière dont le Programme type sera vraisemblablement utilisé est donnée ci-dessous :

a) Les centres participant au PFSA s'inspireront vraisemblablement du Programme type dans la mise en oeuvre des accords de coopération susceptibles de les lier au Bureau national de statistique en ce qui concerne les programmes de formation en cours d'emploi.

b) Les organismes bilatéraux et multilatéraux utiliseront vraisemblablement le Programme type comme modèle dans la mise en place de programmes de formation statistique en cours d'emploi dans les pays africains.

c) Les personnes privées appelées à donner leur avis sur la planification ou l'organisation de programmes de formation statistique en cours d'emploi au niveau national ou recrutées comme consultants dans ce domaine s'inspireront probablement du Programme type. L'élaboration de matériel pédagogique ou de manuels d'enseignement utilisable dans les cours de formation en cours d'emploi sera considérablement facilitée par le Programme type.

30. En ce qui concerne le Programme type des pays africains lusophones, il convient de souligner que le Mozambique envisage de l'utiliser dans la mise en oeuvre de son programme de formation en cours d'emploi commençant au début de l'année 1985. Un consultant a également été recruté par la CEA au début du mois de mai 1985 pour aider deux pays africains lusophones dans la mise en oeuvre de leurs programmes de formation statistique en cours d'emploi. Ces pays sont Sao Tomé-et-Principe et la Guinée-Bissau. Le Programme type mis au point pour les pays africains lusophones sera adapté aux conditions de ces deux pays.

#### V. Conclusion

31. Le Programme type de formation statistique en cours d'emploi a été mis au point pour aider les services statistiques nationaux dans la mise en oeuvre de cours de formation statistique en cours d'emploi. Les pays devraient normalement modifier le programme pour l'adapter aux conditions locales. On espère que les programmes de formation en cours d'emploi contribueront à améliorer de manière considérable les performances professionnelles des cadres moyens des services nationaux.

32. La Réunion des directeurs des centres participant au PFSA est invitée à donner son avis sur :

a) L'assistance aux bureaux nationaux de statistique dans l'adaptation du Programme type de formation en cours d'emploi aux conditions locales.

b) La participation des centres du PFSA à la mise en oeuvre de cours organisés au sein des services statistiques nationaux.

c) La manière de récompenser les candidats qui fréquentent avec succès le programme de formation statistique en cours d'emploi.